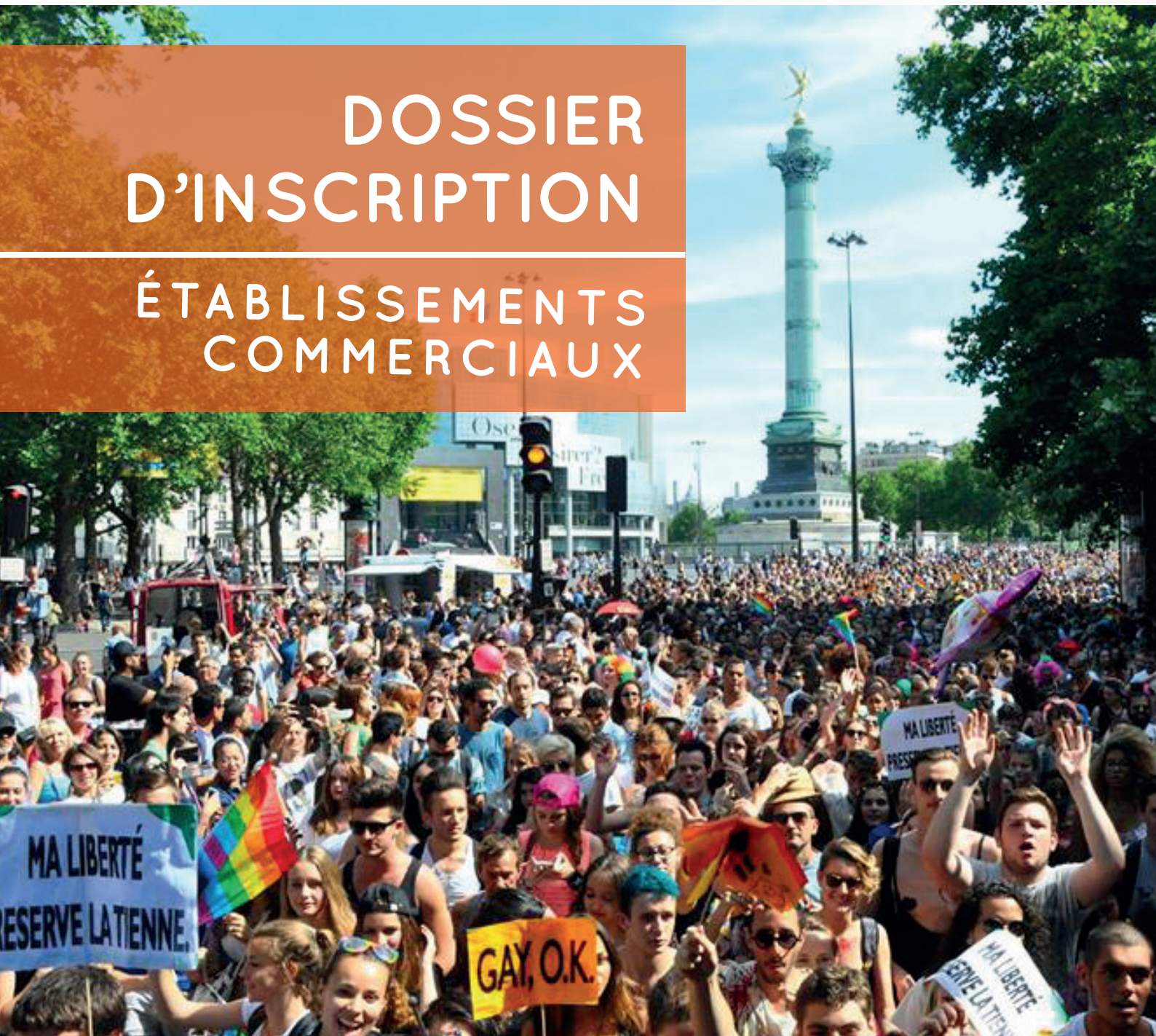


marche des fiertés

PARIS 2017

DOSSIER
D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENTS
COMMERCIAUX



Inter-LGBT

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'INTÉGRALITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT

CONDITIONS D'INSCRIPTION



Votre dossier devra impérativement contenir les pièces suivantes :

1. **Le formulaire d'inscription rempli, paraphé et signé.**
2. **Une attestation d'assurance de responsabilité civile** à jour de votre organisme.
3. **Le règlement de votre participation** (incluant la redevance SACEM si nécessaire) **par chèque** libellé à l'ordre de l'Inter-LGBT, **par virement** (RIB en page 20) ou **directement en ligne via Helloasso**. Un reçu vous sera délivré après la Marche.

Toutes les informations contenues dans votre dossier resteront confidentielles. Elles seront utilisées par l'Inter-LGBT uniquement pour l'organisation de la Marche des Fiertés et ne seront pas exploitées à d'autres fins. L'Inter-LGBT, en tant qu'organisatrice, se réserve le droit de refuser toute inscription à la Marche des Fiertés 2017.

Vos dossiers devront nous parvenir
AVANT LE 5 JUIN 2017
(pas de recommandé SVP) à :

Inter-LGBT - Marche des Fiertés
c/o Maison des associations du IIIème
Boîte n°8 - 5 rue Perrée - 75003 PARIS



Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte
et l'inscription ne pourra donc pas être validée.

CALENDRIER

• **LUNDI 5 JUIN 2017** : date limite de réception des dossiers d'inscription. Une confirmation de votre inscription vous sera adressée dans les 10 jours à compter de la réception de votre dossier

• **QUINZAINE DES FIERTÉS LGBT DU 9 AU 29 JUIN 2017** : tout au long de cette Quinzaine, plusieurs événements seront proposés par diverses associations et organismes. Le programme est en cours d'élaboration

• **MARDI 20 JUIN 2017** : réunion technique avec les responsables des organismes participants à la Mairie du 2e arrondissement

- **19h00 - 20h00** : réunion technique. La participation à cette réunion est obligatoire pour tous les organismes participants. Nous aborderons les contraintes techniques et réglementaires, la prévention des risques liés au bruit et à l'alcool (avec une intervention de nos partenaires) et la sécurité sur la Marche (pour les participant-e-s et les spectateurs)

- **20h00 - 21h00** : présentation de l'ordre de Marche et cocktail de lancement

• **SAMEDI 24 JUIN 2017 : JOUR J**

- **09h00 - 12h00** : accueil des chars dans la zone de préparation. Ne pas arriver avant 9h00 car la circulation dans la zone de préparation ne sera pas encore coupée et votre char ne pourra donc pas stationner

- Les chars arrivant après 12h se trouveront placés en fin de cortège

- **13h30 - 14h00** : discours au carré de tête

- **14h00** : départ de la Marche

- **À partir de 17h00** : arrivée place de la République

• **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017** : réunion de débrief de la Marche à la Mairie du 2e arrondissement

Tou-te-s ensemble, nous allons une nouvelle fois organiser une grande et belle manifestation. En attendant le 24 juin, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Bons préparatifs à tou-te-s !





ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME

L'organisme doit respecter l'ordre de Marche et les consignes de l'Inter-LGBT afin de permettre le bon déroulement de la Marche. L'organisme s'engage à nommer un-e référent-e sécurité qui sera tenu-e de participer à la réunion technique de préparation de la Marche.



HORAIRES ET PARCOURS

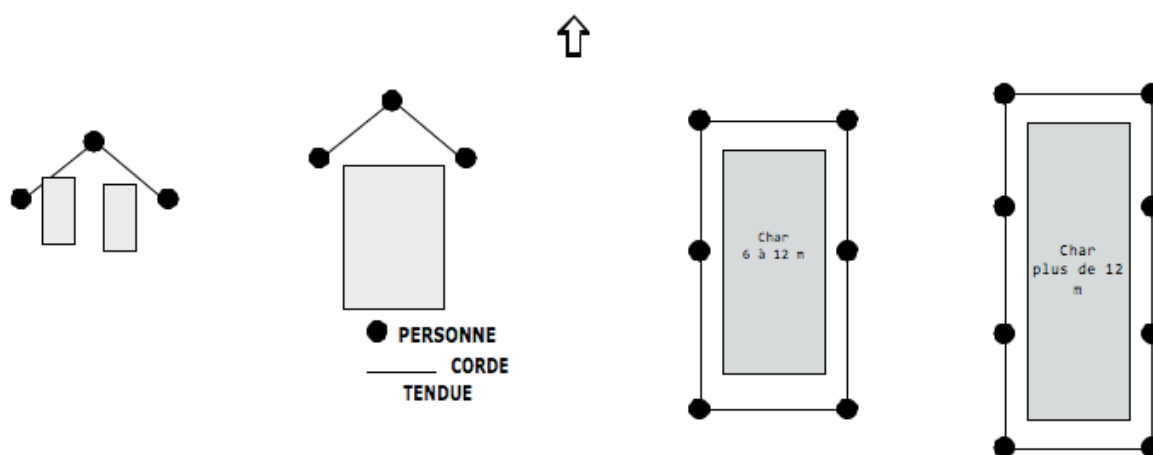
Le départ se fera **À 14H00** (lieu précisé ultérieurement) et se termine **PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARTIR DE 17H00** pour les premiers chars.

SÉCURITÉ

L'Inter-LGBT n'est pas responsable des incidents pouvant survenir avant, durant ou après la Marche. L'organisme est seul responsable de la sécurité sur et autour de son cortège (char et/ou piéton-ne-s). L'organisme doit disposer d'une assurance de responsabilité civile à jour dont il fournira une attestation lors du dépôt du présent dossier.

Que l'organisme utilise ou non un véhicule motorisé, il doit nommer un-e référent-e sécurité pour la Marche, dont les coordonnées nous seront communiquées dans ce dossier. Cette/Ce référent-e sera l'interlocutrice/eur privilégié-e de l'Inter-LGBT et sera responsable de la sécurité de son organisme durant la Marche. Cette/Ce référent-e s'engage à participer à la réunion technique de préparation de la Marche. Elle ou il devra être présent-e sur le char pendant toute la durée de la Marche et ne pourra donc pas représenter son organisme au carré de tête.

CORDES DE SÉCURITÉ



IMPERATIF :

Si l'organisme utilise un véhicule, qu'il soit motorisé ou non, il doit prévoir un minimum de trois à huit personnes selon sa longueur pour assurer la sécurité autour de celui-ci, ainsi qu'une corde de longueur suffisante. Ceci a pour but de protéger les participant-e-s, mais aussi de vous aider à traverser la foule très compacte. Voir les schémas ci-dessus.

- **Pour un char de moins de 6 mètres, tricycles, vélos** : trois personnes doivent tendre une corde devant le véhicule.
- **Pour un char de 6 à 12 mètres** : six personnes doivent tendre une corde tout autour du véhicule.
- **Pour un char de plus de 12 mètres** : huit personnes doivent tendre une corde tout autour du véhicule.

ORGANISME AVEC PARTENAIRE COMMERCIAL



Si l'organisme est une association, un syndicat ou un parti politique qui souhaite s'appuyer sur une entreprise de son choix pour le financement de son char, il s'engage à ce que sa propre surface de communication sur le véhicule reste supérieure à celle de l'entreprise. Dans ce cas, le nom de l'entreprise partenaire devra être indiqué dans la partie C (page 13) du présent formulaire. Les organismes sont tenus de respecter la loi sur l'affichage publicitaire : les marques de tabac et d'alcool, en particulier, sont interdites.

Les chars à la fois associatifs et commerciaux seront répartis tout au long du cortège, de la même façon que les chars associatifs sans partenaire. Les chars strictement commerciaux, quant à eux, seront placés en fin de cortège.



L'Inter-LGBT, en tant qu'organisatrice, se charge de collecter l'ensemble des redevances dues pour la diffusion de musique par les participants et se chargera de faire un paiement unique à la SACEM. Voir section C.



LIMITATIONS

L'organisme s'engage à respecter l'intégralité des limitations énumérées ci-dessous.

Si l'organisme a un véhicule, ce dernier doit être conforme aux règles suivantes :

- Longueur maximale du véhicule : 15 mètres (au-delà le véhicule devient impossible à manœuvrer lorsque la foule se masse sur la chaussée).
- Hauteur maximale du char, décoration comprise : 4,30 mètres.
- Rien ne doit dépasser de la largeur du plateau du poids lourd.
- Les réglementations incendie doivent être respectées (présence d'un extincteur)
- Les traverses du char doivent être résistantes et solidement attachées.
- Si une sonorisation est utilisée, sa puissance ne doit pas excéder 15 kilowatts (de cette manière, les chars qui ne disposent pas de sonorisation puissante pourront s'intercaler plus facilement entre les chars fortement sonorisés). Le niveau sonore ne devra jamais dépasser les 100 dB.

Dans le but d'assurer la sécurité de la Marche, l'organisme s'engage de plus :

- à ne faire venir aucun animal dans le cortège,
- à ne vendre aucune marchandise au sein du cortège (y compris des produits dérivés de l'organisme), car cela ralentit le cortège et peut entraîner des mouvements de foule),
- à ne pas jeter ou distribuer des objets du haut du char (risques de mouvements de foule),
- à ne distribuer ou vendre aucune boisson alcoolisée et à s'assurer que les membres de son cortège ne consomment pas de boisson alcoolisée.

Dans l'optique de réduire les déchets produits par la Marche, l'organisme :

- s'engage pendant la durée de la Marche à ne pas dégrader l'espace public partagé, notamment pour ce qui est de la propreté des rues et trottoirs parisiens.
- essaiera de limiter la diffusion de documents papiers et, si possible, n'utilisera pas de confettis.
- est invité à trier ses déchets, notamment en bacs jaunes pour les déchets recyclables à l'issue de la manifestation et en particulier sur le lieu de démontage.

TROIS MINUTES DE SILENCE CONTRE LE SIDA

Cette année encore, la Marche des Fiertés sera solidaire des personnes atteintes du sida. C'est pourquoi nous demandons à tous les participant-e-s de couper leur sono à 16h30, de diffuser un son de corne de brume (*) et de respecter trois minutes de silence pendant lesquelles le cortège continue sa progression. L'intégralité du MP3 devra être diffusé : 1 minute de corne de brume, suivi de 3 minutes de silence et enfin 30 secondes de corne de brume. Nous comptons sur vous pour faire respecter cette consigne par votre DJ.



() CD ou clef USB distribué le matin de la Marche ou MP3 à télécharger sur le site officiel de la Marche*

OCTROI

Un octroi est organisé chaque année pour récolter des fonds et ainsi financer la Marche. Ces recettes garantissent notre indépendance financière. L'octroi est animé par les bénévoles de l'Inter-LGBT. Cette quête sur la voie publique est autorisée par la Préfecture.

L'Octroi sera précisé ultérieurement. 50 mètres avant l'Octroi, les chars sonorisés devront stopper temporairement la diffusion de la musique et diffuser un message incitant la foule à faire un don. La diffusion de musique ne devra être réactivée que 50 mètres après avoir dépassé l'Octroi. N'oubliez pas de donner un court descriptif de votre organisme afin qu'il soit annoncé à la sono installée près du pont.

ARRIVÉE

À l'entrée de la place de la République, la sonorisation devra être définitivement coupée. Aucune animation sonore ne sera permise sur la place, car un podium assurera une animation musicale sur ce lieu. Les chars seront guidés vers le lieu de démontage vers la Porte de Vincennes. L'organisme s'engage à faire respecter les consignes de démontage des chars.


 **CONSEILS**

Que vous défiliez à pied ou avec un char, il fait généralement très chaud fin juin. N'oubliez pas de prévoir un nombre suffisant de bouteilles d'eau pour vos membres et de la crème solaire. D'autre part, munissez-vous de bouchons d'oreilles, surtout si vous avez une grosse sono. Enfin, prévoyez des sacs poubelles, car les poubelles de rue sont vite pleines !

RENSEIGNEMENTS

marche **des** **fier**tés
PARIS 2017 

CONTACTS

COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE
Jean-René DEDIEU : 06 08 84 43 08

INFORMATIONS FINANCIÈRES
Guilain Cals : 06 50 05 11 54
guilain.cals@inter-lgbt.org

Mail : marche@inter-lgbt.org
Site web : www.inter-lgbt.org

Inter-LGBT
c/o Maison des associations du IIIe
boîte 8 · 5, rue Perrée · 75003 PARIS


Inter-LGBT



INSCRIPTION

Cette section contient 5 pages (10 à 14) qui devront toutes être paraphées, exceptée la page 14 qui portera la signature complète du/de la représentant-e de l'organisme.

A - INFORMATIONS SUR L'ORGANISME

1 - DEMANDE D'INSCRIPTION DE VOTRE ORGANISME

L'entreprise commerciale

Le collectif

autre (préciser) : _____

Dénommé-e : _____

Ce nom est celui qui figurera sur l'ordre de Marche

Pour un collectif, l'organisme représentant : _____

Si vous êtes un collectif, indiquez ici l'organisme qui représente ce dernier auprès de l'Inter-LGBT dans le cadre de la Marche 2017

Représenté-e par : _____

Indiquez ici la personne signataire du dossier

En qualité de : _____

Indiquez ici la fonction de la personne au sein de l'organisme

Désigné-e ci-après « l'organisme » demande son inscription à la Marche des Fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans du 24 juin 2017.

2 - COORDONNÉES DE VOTRE ORGANISME

NB : si vous êtes un collectif, le nom et les coordonnées à indiquer ci-dessous sont ceux de l'organisme qui représente le collectif auprès de l'Inter-LGBT dans le cadre de la Marche 2017.

Nom complet : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Site internet : _____

Email : _____

B - RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES SUR VOTRE PARTICIPATION

Cas particulier : Votre organisme souhaite apparaître parmi les participants mais ne défilera pas : cochez cette case

(Vous n'êtes pas obligé-e-s de remplir la suite du formulaire)

1 - CONTACT AVANT LA MARCHÉ

L'organisme délègue la personne ci-dessous pour être son contact avec l'Inter-LGBT durant la phase de préparation de la Marche :

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____ Tél. portable : _____

2 - PERSONNE RÉFÉRENTE SÉCURITÉ

L'organisme délègue la personne ci-dessous pour être sa référente sécurité (elle devra être présente sur le char pendant toute la durée de la Marche et ne pourra donc pas représenter son organisme au carré de tête)

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____ Tél. portable : _____

3 - CONTACT PRESSE (FACULTATIF)

L'organisme délègue la personne ci-dessous pour être son contact presse. Ses coordonnées seront fournies aux journalistes.

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____ Tél. portable : _____

4 - VOTRE ORGANISME DANS LE CORTÈGE

Vous pouvez nous indiquer vos souhaits de rapprochement avec un autre organisme (lequel devra nous exprimer un souhait identique pour qu'il soit pris en compte). Nous nous efforcerons de tenir compte de vos souhaits, dans la limite du respect des contraintes d'organisation fixées par l'Inter-LGBT.

5 - UTILISEREZ-VOUS UN / DES VÉHICULE(S) ?

OUI, un seul OUI, plusieurs (indiquez leur nombre : ____) NON

Si oui, de type : Véhicule léger Fourgonnette

Camion Poids-lourd avec plateau ou remorque

Autre (préciser) : _____

Longueur totale* : _____ m (max 15) / Longueur du plateau : _____ m

Hauteur totale décoration comprise : _____ m (max 4,30)

*en cas de doute, prévoyez plutôt plus que moins

Attention, les véhicules motorisés à 4 roues devront impérativement défiler l'un derrière l'autre pour des questions de sécurité. La longueur maximum du cortège ne devra pas dépasser 15m.

6 - DIFFUSEREZ-VOUS DE LA MUSIQUE ?

OUI NON

Si oui, précisez (mégaphone, sonorisation, orchestre...) : _____

Puissance du mégaphone ou de la sonorisation : _____ KW (max 15)

Coordonnées de votre DJ (*afin de lui transmettre les consignes relatives à la sonorisation*) :

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____ Tél. portable : _____

7 - ACCEPTERIEZ-VOUS D'AVOIR GRATUITEMENT DES DRAPEAUX DES GAY GAMES PARIS 2018 ET DES 40 ANS DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT DE PARIS POUR VOTRE ORGANISME ? OUI NON

C - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISME

Nous vous rappelons que l'Inter-LGBT n'a pas de salarié-e et finance ses activités par les dons. L'effort collectif auquel vous participez garantit notre indépendance et nous aide à organiser cet événement de grande envergure.

N'hésitez pas à participer à cet effort en faisant un don.

Et n'oubliez pas de vous acquitter de la redevance SACEM OBLIGATOIRE !

(Tableau à remplir page suivante - Rappel : merci de parapher les pages 10 à 12)

<p>CAS NUMÉRO 1 : ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL UNIQUEMENT Les frais d'inscription dépendent de la taille du véhicule avec lequel vous défilerez. Veuillez cocher la case correspondante :</p>	<p><input type="checkbox"/> Char non motorisé (cycles, tricycles, etc) : 150 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Char motorisé de moins de 8 mètres de long : 300 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Char motorisé de plus de 8 mètres : 600 euros</p>
<p>CAS NUMÉRO 2 : Vous souhaitez une visibilité qui aille au-delà de la mise en place d'un char sur le cortège. Vous pouvez dans ce cas sponsoriser le podium ou tout autre support de communication.</p>	<p>Dans ce cas, nous vous invitons à demander la grille tarifaire en contactant Guilain Cals : 06 50 05 11 54 guilain.cals@inter-lgbt.org</p>
<p>CAS NUMÉRO 3 : Vous souhaitez participer à la Marche en partenariat avec une association. Dans ce cas, nous vous invitons à vous rapprocher de l'association que vous souhaitez soutenir et à remplir avec elle le dossier d'inscription correspondant.</p>	<p>Le montant de votre participation financière est à discuter directement avec l'association en question.</p>
<p>DON LIBRE COMPLÉMENTAIRE L'organisme participe à l'effort collectif de financement de la Marche des Fiertés LGBT en versant, s'il le désire, la somme complémentaire ci-contre :</p>	<p><input type="checkbox"/> _____ euros</p>
<p>FRAIS SACEM (IMPÉRATIF !) Si l'organisme diffuse de la musique pendant la Marche, une redevance obligatoire est due à la SACEM. L'Inter-LGBT est chargée de collecter et de lui reverser l'ensemble des redevances. Pour déterminer le montant de la redevance, indiquez l'audience du groupe ou DJ qui assurera l'animation musicale : ces forfaits ne pouvant être inférieurs à 5% sur le montant du budget des dépenses.</p>	<p><input type="checkbox"/> Local ou régional : 64,94 euros</p> <p><input type="checkbox"/> Forfait par formation ou orchestres sur chars (- de 5 musiciens par groupe) : 32,61 euros</p> <p><input type="checkbox"/> National : 194,81 euros</p> <p><input type="checkbox"/> International : 454,59 euros</p>
<p>TOTAL (Additionner les montants cochés ci-dessus) À payer par chèque à l'ordre de « Inter-LGBT », par virement (RIB en page 14) ou <u>en ligne</u> Si vous désirez recevoir un reçu, cochez ici <input type="checkbox"/></p>	<p>_____ EUROS</p>

En signant, je m'engage, au nom de l'organisme que je représente, à respecter les engagements listés dans le dossier d'inscription.

Fait à _____ Le _____ 2017

Signature
 (précédée de la mention
 « lu et approuvé »)



RIB INTER-LGBT



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06041	00020016741	03	EUR

CCM PARIS 3/4 LE MARAIS BASTILLE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8060 4100 0200 1674 103

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS 3/4 LE MARAIS BASTILLE
8 RUE SAINT ANTOINE
75004 PARIS
Tél : 08-20-09-98-78

Titulaire du compte (Account Owner)

INTERASSOCIATIVE LESBIEN GAIE BI
TRANS
CHEZ MAISON DES ASSOCIATIONS
5 RUE PERREE
75003 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

